

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 56 (1915), p. 351-352

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__351_0

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VI
NÉCROLOGIE

ADRIEN-LOUIS-HERMAN OBREEN

Le 8 mai 1915 est mort subitement, à Amsterdam, Adrien-Louis-Herman OBREEN, né à Rotterdam le 23 août 1845. Il fit des études à Delft et sortit en 1867 de l'École polytechnique avec le diplôme d'ingénieur-mécanicien.

M. Obreen commença sa carrière à la Société des Chemins de fer néerlandais et fut plus tard inspecteur au Chemin de fer liégeois-luxembourgeois exploité par la même Compagnie. En 1876, il alla comme correspondant du journal *Nieuwen Rotterdamsche* à l'Exposition de Philadelphie, en Amérique, et eut tant de succès avec ses articles que le même journal l'envoya l'année suivante à Paris pour se préparer à visiter l'Exposition de 1878.

Notre vie lui plut à ce point que notre collègue resta à Paris pendant quinze ans et fut mêlé à tout ce qui se passait dans le monde politique tout en remplissant ponctuellement et quotidiennement son rôle de correspondant. Il devint membre de la Société de Statistique sous les auspices de M. Wilson. Membre du Jury en 1878 et 1889 et membre de la Commission hollandaise pour cette dernière Exposition, il fut décoré à cette occasion de l'Ordre de la Légion d'honneur et de celui du Camodge, puis de l'Ordre d'Isabelle la Catholique et du Christ du Portugal.

Après son retour en Hollande, en 1892, il fonda comme rédacteur en chef le journal *De Telegraaf*, où il écrivit nombre d'articles très documentés, car c'était un homme d'une rare érudition, avec des vues très larges et une appréciation de la politique intérieure et extérieure très remarquable.

Il a écrit et travaillé jusqu'à sa dernière heure pour le bien et le développement de sa patrie qu'il aimait par-dessus tout.

Son dernier livre, qui sera bientôt publié, a été terminé le jour avant sa mort arrivée si inopinément.

Nous perdons en M. OBREEN un collègue charmant et aimant la France, mais nous conserverons pieusement sa mémoire et nous nous associons sincèrement au chagrin de sa veuve et de sa famille.

A. BARRIOL.

VII
AVIS DE MISE EN VENTE
DES

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE
A L'OCCASION DE SON CINQUANTENAIRE

Nous rappelons que la Société a publié, à l'occasion de son Cinquantième et de la réunion de la XII^e session de l'Institut international de Statistique, un ouvrage intitulé :

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE — NOTES SUR PARIS

Cet ouvrage, dont il a été rendu compte dans le Journal de la Société (numéro d'août 1909, page 281), a été adressé par la poste le 2 août à tous les membres de la Société.

Il est mis en vente, au prix de 5 francs, à la LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le numéro exceptionnel du Journal (août 1909), consacré presque entièrement au compte rendu du Cinquantième de la Société et composé de 156 pages, est également mis en vente à la même librairie, au prix de 3 francs l'exemplaire.

VIII

AVIS RELATIF

AU

PRIX ADOLPHE COSTE

NOTE EXPLICATIVE

M. Adolphe COSTE, ancien président de la Société en 1893, a fait un legs à la Société de Statistique de Paris en exprimant le désir que les arrérages fussent consacrés, dans la mesure du possible, à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France.

Afin d'honorer la mémoire du regretté président, le Conseil d'administration de la Société a décidé de donner en 1915 un prix consistant en une somme de 500 francs et une médaille.

Ce prix serait attribué à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à l'Évaluation de la fortune publique et privée de la France, tant en capital qu'en revenu, ou susceptible d'apporter à cette évaluation une contribution utile, même partielle et limitée.

Pour être admis à présenter un travail, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres élus de la Société faisant partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires devront être adressés, avant le 31 décembre 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, *88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e)*.

Ils devront lui parvenir sous pli cacheté, ne portant d'autre indication *extérieure* que l'adresse du destinataire, et lui être remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, ou transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1° Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise*;

2° Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, à la machine à écrire, en double exemplaire et sur recto ; ils resteront la propriété de la Société, qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

Le Gérant : R. STEINHEIL
